

# Le Figaro. Supplément littéraire du dimanche

1. Le Figaro. Supplément littéraire du dimanche. 1886-08-28.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

RÉDACTION DU SUPPLÉMENT

A. PÉRIVIER

SÉCRÉTAIRE

AUGUSTE MARCADC

Paris — 26, rue Drouot — Paris

## LE FIGARO

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

## SOMMAIRE DU SUPPLÉMENT

Em. No. .... Anecdotes sur la vie de

M. Chevreul.

CHARLES MONSELET. Timothée Trimm.

Souvenir littéraire.

GEORGE MOORE. 5<sup>e</sup> lettre sur l'Irlande.

L'Irlande.

FRÉDÉRIC COUSIN. Les dernières lourdes de Froidval.

Récit de chasse.

UNIRE. .... La Commandant « Chambolles ».

Histoire militaire.

ANDRÉ MONSELET ET RAYMOND. .... Autour du Monde.

De Paris au Havre.

AUGUSTE MARCADC. A travers les Revues.

Finances : La Financière.

## ANECDOTES DE LA VIE

DE

## M. CHEVREUL

Nous n'avons aucunement eu la pensée d'offrir aux lecteurs du Supplément une biographie du grand vieillard qui va inaugurer dans trois jours, avec un entraîn à peine croyable et une confiance superbe, le second siècle de son existence. M. Chevreul appartient depuis longtemps à l'histoire. La *Biographie générale* de Didot, arrêtée à l'année 1863, ne consacre pas moins de cinq colonnes à la rapide nomenclature des travaux innombrables et féconds qui ont illustré la Science française autant que son nom.

En lui remettant, en 1852, le prix de 12,000 fr., fondation du marquis d'Argenteuil, pour son ouvrage sur les corps gras, publié depuis trente ans, J.-B. Dumas lui dit : « C'est par centaines de millions qu'il faudrait nombrer les produits qu'en doit à vos découvertes. Le monde entier se livre à leur fabrication, et trouve dans leur emploi de nouvelles sources de salubrité et de bien-être... »

C'est bien le plus bel éloge en quatre lignes qu'on puisse faire de M. Chevreul.

Nous n'avons donc demandé à l'auteur des pages qui suivent que des anecdotes et des documents inédits, propres à faire ressortir le caractère de l'homme privé chez l'illustre savant.

## Savant malgré lui

Il ne faudrait pas croire que, dès son enfance, M. Chevreul ait été entraîné par une vocation irrésistible vers la chimie; on peut dire que l'illustre « doyen » est devenu, malgré lui, le premier savant de l'époque. Il raconte volontiers qu'il éprouvait un vif penchant pour les langues mortes et pour les recherches archéologiques. Le grec surtout fut son étude de prédilection; et cette passion malheureuse lui fut inspirée par un simple curé de campagne qui était un helléniste très distingué. Mais le père de M. Chevreul contraria les goûts de l'enfant et trouva plus prudent de le diriger vers les arts industriels.

## Son Régime

Ce qui a lieu pour les couleurs, dit M. Chevreul, se produit aussi pour l'odorat et pour le goût. Des nuances ou même des différences profondes se manifestent souvent dans les impressions quand on passe d'un sujet à un autre. En ces matières, la loi, la règle est donnée dans la majorité des cas, par la généralité des impressions; celles qui s'en écartent proviennent de conditions anormales dans l'organisme.

M. Chevreul se plaît à citer, comme exemple historique, le cas de Marie Alacocque qui subit avec résignation les pénitences les plus dures, mais qui se révoltait et tombait en catalepsie lorsqu'on voulait lui faire manger du fromage qu'elle avait en horreur.

M. Chevreul lui-même sort de la règle générale. Ainsi il n'a jamais pu manger de poisson, il n'a jamais pu boire de vin; il s'en est abstenu toute sa vie, non par système, mais parce que ces deux substances répugnent à son goût et à son odorat. Sur lui, leur impression est des plus pénibles, tandis que sur beaucoup elle est délicieuse.

De sorte que la nature restrictive de ses goûts le réduit à un régime un peu exclusif. Voici les menus de son déjeuner et de son dîner, pris à douze heures d'intervalle, à sept heures du matin et à sept heures du soir, le premier jour de sa centième année, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> septembre 1885. Ces menus ne varient guère. — Le matin : deux œufs, une tranche de pâté (un excellent pâté de volaille et de viande, fait chez lui); un demi-litre de café au lait. — Le soir : tapioca au fromage râpé, l'assiette débordant; côtelette parée; une grappe de raisin; du fromage; trois verres d'eau.

Voici comment il s'exprime lui-même sur ce très intéressant sujet :

« En principe, rien de plus difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, que de prononcer, au nom de la science, sur l'intensité de la propriété nutritive de tel aliment ou de tel autre, à cause de la grande différence existante entre l'idiopathie des individus et, ici-j'invoque mon expérience personnelle.

Toutes les personnes de ma famille buvaient du vin, tandis que, dès mon plus jeune âge, une répugnance invincible m'en éloignait, et cette répugnance dure toujours. Même aversion du poisson, dégoût d'un grand nombre de légumes, et je n'ai jamais pu me résoudre à boire du lait pur. Conclu-je de là que le poisson, les légumes que je n'aime pas

et le lait ne sont pas nutritifs? Non certainement, parce que je tiens compte d'un fait général quoiqu'en opposition avec mon idiosyncrasie.

« Je viens d'entendre que le café et le chocolat agissent de même. Quant à moi, ils sont tout à fait différents: le café me soutient, sans que j'accepte à présent les raisons qu'on a données pour expliquer l'effet, tandis que le chocolat, dont le goût m'est agréable, me fait sentir le besoin de manger une ou deux heures après l'avoir pris. »

En dehors de l'influence de l'hérédité, ce n'est donc point grâce à un régime particulier et applicable à la généralité des hommes, que M. Chevreul a conservé sa vie: il a étudié ses aptitudes et a su s'y conformer avec une constante fermeté. Voici, comme il le divulgue, son secret :

« C'est la règle dans le travail, la modération dans les habitudes de la vie. »

Il n'a point pour cela « fermé son cœur »; les amis et les savants encouragés par lui pourraient en rendre témoignage. Mais il a fermé ses oreilles et son âme aux agitations du dehors, « depuis, dit-il, que l'étranger a ravagé mon pays, depuis que les bombes prussiennes sont tombées sur le Muséum ». \*\*\*

Pendant le siège de 1870-71, il ne quitta point Paris; il supporta, à quatre-vingt-quatre ans, les plus dures privations, et il demeura au Muséum pendant que plus de soixante bombes prussiennes écrasaient les galeries et les serres, et venaient quelquefois éclater près de lui. Un jour, l'une d'elles arriva dans son cabinet de travail, cinq minutes après la sortie de M. Chevreul qui, à l'heure prescrite, était allé dans d'autres bâtiments préparer et expédier des pièces réglementaires :

« J'ai trouvé en cette occasion, dit-il, la récompense de ma stricte exactitude, de ma ponctualité à remplir mes devoirs professionnels. »

M. Chevreul fit consigner au procès-verbal de l'Académie des sciences, dans la séance du 9 janvier 1871, une protestation dont nous relevons les traits principaux :

« Ce grand fait de la vie, je ne puis le concevoir, ce qui n'est pas l'expliquer, sans le rattacher à une cause première intelligente, et ce sont ces effets merveilleux, successifs, toujours les mêmes qui rentraient dans cette harmonie préitable, font de celle-ci une résultante qui, selon nous, ne peut être l'effet d'un hasard aveugle. »

Chevreul suppose ensuite un magnifique édifice imaginé par le cerveau humain, et il le compare à l'être vivant :

« Quelle différence entre la beauté de l'œuvre humaine et la merveille de cet être vivant! Quelle variété dans les formes qu'il affecte! Il peut être fixé au sol, dans l'air et dans les eaux! Il peut marcher, ramper, nager, voler dans les airs! Ses parties, en harmonie entre elles, le sont elles-mêmes avec les conditions du milieu de la vie où il l'accomplit, et l'observation des organes intérieurs de l'être vivant est aux yeux du philosophe un spectacle qui ne se peut comparer à celui de la vue des plus belles formes de l'art humain. »

Toutes les formes spécifiques se conservent et se perpétuent, le mouvement est partout dans l'être; la matière n'y renouvelle incessamment, et la vie n'y anime qu'à cette condition. Ce mouvement intérieur, commençant avec sa vie et ne finissant qu'à sa mort, présente un spectacle sublime auquel rien n'est comparable dans les œuvres humaines, et qui conduit l'observateur à cette conclusion que l'être vivant, dépassant tout l'art humain, n'a pu être imaginé et créé que par une PUISSANCE DIVINE! »

Le raisonnement est rigoureux, tandis que le contraire ne l'est pas. Spiritualistes timorés, croyez-moi, ne craignez pas que l'étude sérieuse de la matière vivante conduise jamais au matérialisme!

## Ses Amis

Nous avons vu combien le cœur de M. Chevreul souffrait des malheurs de la patrie. Les dangers personnels ne peuvent troubler la sérénité du savant; pour s'en convaincre, il suffit de lire les pages qui suivent :

Lettre à M. Richard Wallace

« Paris, le 15 de janvier 1871.

» Monsieur,

» Dans la nuit du 8 au 9 de janvier 1871, quelques professeurs du Muséum d'histoire naturelle parlaient des misères du temps, du siège de Paris, événement dont l'imprévu même augmentait la gravité. On s'entonnait du calme de l'Europe civilisée du dix-neuvième siècle assistant à ce spectacle; mais, plus accessibles aux sentiments généraux qu'aux passions haïssantes, nous aimions à citer quelques noms étrangers portés par des œuvres vraiment françaises; et voilà, monsieur, comment le nom de Richard Wallace sortit de plusieurs bouches!

» Quelques minutes à peine écoulées, un bruit éclatant interrompit la conversation; un obus prussien venait d'éclater; une serre près de laquelle nous étions n'exista plus, et bientôt après un second obus en détruisit une autre. Arrivés sur les lieux foudroyés par une rage enivrante, quelques fleurs échappées au désastre frappaient nos yeux, et un sentiment de reconnaissance, rendu plus vif en

core par le contraste de la destruction, nous suscite l'idée de vous les offrir comme un hommage des professeurs du Muséum rendu à Richard Wallace dont le nom est désormais inscrit en tête des bienfaiteurs de la ville de Paris.

« Je suis heureux, monsieur, après les marques de bienveillance dont la science anglaise m'a honoré, de vous écrire ces lignes au nom des professeurs du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

» Veuillez donc, monsieur, agréer l'expression des sentiments de ma plus haute considération.

» E. CHEVREUL,  
» Directeur du Muséum et doyen des associés étrangers de la Société royale de Londres. »

## L'Homme privé

Il rappelle avec une douce satisfaction ses états de service dans l'armée: il fut longtemps capitaine dans la 12<sup>e</sup> légion de la garde nationale.

Après avoir porté l'épée, il ceignit l'écharpe municipale; il resta maire de L'Hay, près de Bourg-la-Reine, jusqu'à la mort de sa femme qui eut lieu en 1862. L'illustre savant cédâa immédiatement sa propriété à son fils unique, M. Henri Chevreul, ancien magistrat, détrôné des plus distingués, vivant aujourd'hui à Dijon et dans ses propriétés de Bourgogne.

M. Chevreul, qui, en quittant son laboratoire, se rendait à pied, durant la belle saison, tous les soirs à sa maison de campagne, n'a plus voulu revenir dans une localité qui lui rappelait un si triste souvenir.

C'est là, ainsi qu'à Arcueil, que se réunissaient périodiquement les savants dans une agréable intimité; là venait Ampère, de distraite mémoire, qui s'égara souvent à la recherche d'un problème, à la poursuite d'un rébus ou à la chasse aux papillons. Un soir, invité à dîner, Ampère s'était trompé de route, à une bifurcation, et s'en était aperçu à la dernière limite de la fausse direction; il frappa à minuit à la porte de son ami Chevreul qui avait dîné seul et dormait profondément.

## L'Homme du monde

Pendant les travaux qui ont illustré son nom, ne vivait nullement comme un anachorète dans le désert ou comme un alchimiste cherchant sans trêve la pierre philosophale. Passionné pour les lettres et les arts, d'un esprit délié, délicat et aimable, Chevreul était fort répandu dans le monde sérieux et même dans le monde fashionnable. On le voyait assidûment à la Comédie-Française, ainsi qu'à l'Opéra-Comique, où il aimait à entendre *Eléonore*; mais il ne fréquentait pas les coulisses. Il retrouvait au Théâtre-Français deux amis, poètes dramatiques, membres de l'Académie française: Népomucène Lemercier, l'auteur d'*Agamemnon*; et Pierre Lebrun, l'auteur de *Mariette*.

Lié avec Garat et un célèbre gentleman étranger, il donnait avec eux le ton à la mode. Garat, musicien précoce, célèbre à l'âge de sept ans, avait été présenté à la cour de Louis XVI, avait même donné des leçons de musique à Marie-Antoinette dans les dernières années de son règne, et, par suite, était fort recherché à la cour et la ville lors de la Restauration. C'était un charmant cavalier dont les bonnes fortunes ne se complaintent plus. M. Chevreul s'était, comme tous les lions ou dandys de l'époque, empressé de suivre son exemple: on portait cuilote à la Garat, cravate à la Garat, etc., tout à la Garat.

Toutefois, en faisant valoir les avantages de sa belle prestance, Garat était pas toujours désintéressé. Un jour, Chevreul et un gentleman étranger, s'étant rendus chez Garat, durant l'après-midi assez longtemps dans le salon arrivé de leur ami qui poursuivait une conversation soutenue avec une femme charmante. Celle-ci arriva enfin dans le salon et aussitôt, ébloui, Chevreul poussa le coude de son compagnon en lui faisant un petit signe qui voulait dire: c'est un joli sujet de conversation criminel. Le gentleman lui répondit: tu te trompes étrangement; tu vas voir! entrons dans la chambre de Garat. Là, on aperçut étais de magnifiques boutons d'or. Alors le gentleman, s'adressant à Garat: Tu viens encore de t'engager à lancer cela! — Que veux-tu, répond Garat, comment ne pas se laisser convaincre par des arguments si éloquents?

Le belle élégante visait été une grande couturière du jour qui n'était nullement venue pour flirer le parfait amour, mais pour traiter une affaire commerciale.

\*\*\*

Une des pièces qui, au théâtre, ont le plus vivement charmé Chevreul est la *Gageure imprévue* de Sedaine.

La dernière fois qu'il vit représenter cette comédie, ce fut au Château, lors des fêtes données par le roi à l'occasion des noces du duc d'Orléans. Il a aussi vu jouée par Baptiste ané, Mlle Contat et Fleury. C'était... vers 1820. M. Chevreul a même écrit une appréciation de cette pièce, enfermée dans ses papiers secrets. L'illustre « étudiant » raconte tous les détails de la vie de Sedaine dont il aime le caractère; il établit un parallèle entre la pièce française et la pièce espagnole qui a fourni à Sedaine son sujet. C'est un charmant feuilleton parlé que raconte M. Chevreul. Mais l'auteur qu'il admire surtout est Molière « parce que, dit-il, j'aime sa science philosophique; son génie a deviné ce que l'expérience m'a appris du cœur humain. La dernière représentation théâtrale à laquelle j'ai assisté remonte à 1838; on donnait Tartufe, dont le personnage était joué par le successeur de Fleury.

\*\*\*

A peu près vers la même époque, un peu avant, et un peu après la Restauration, M. Chevreul se trouvait souvent en compagnie d'hommes graves.

Il avait eu pour camarade d'école centrale, à Angers, celui qui devait devenir célèbre sous le nom de David d'Angers.

M. Chevreul habitait au Jardin des Plantes, dans la même maison que l'illustre Laurent de Jussieu. Un jour, M. Chevreul introduisit David (d'Angers) chez ce savant qui voulait avoir son médaillon.

La séance fut fort intéressante; M. de Jussieu émettait ses opinions sur les artistes et les hommes de lettres du dix-huitième siècle qu'il avait connus.

Il cita ce trait de Rousseau. Par une soirée d'une chaude journée de juillet, il aperçut sur la route poudreuse Jean-Jacques fatigué et traînant la jambe. Sachant combien Rousseau était suspect et peu disposé à accepter un service, il ne lui offrit pas une place à côté de lui, mais il lui cria: Monsieur Rousseau, venez donc; j'ai trouvé une voiture de retour, qui me conduit à Paris pour cinq sous; profitez de l'occasion. Rousseau monta, s'installa à côté de Jussieu et se montra si enchanté de la rencontre, qu'en passant près du lac d'Enghien, il fit un délicieux tableau.

C'est ce trait de Rousseau. Par une soirée d'une chaude journée de juillet, il aperçut sur la route poudreuse Jean-Jacques fatigué et traînant la jambe. Sachant combien Rousseau était suspect et peu disposé à accepter un service, il ne lui offrit pas une place à côté de lui, mais il lui cria: Monsieur Rousseau, venez donc; j'ai trouvé une voiture de retour, qui me conduit à Paris pour cinq sous; profitez de l'occasion. Rousseau monta, s'installa à côté de Jussieu et se montra si enchanté de la rencontre, qu'en passant près du lac d'Enghien, il fit un délicieux tableau.

C'est ce trait de Rousseau. Par une soirée d'une chaude journée de juillet, il aperçut sur la route poudreuse Jean-Jacques fatigué et traînant la jambe. Sachant combien Rousseau était suspect et peu disposé à accepter un service, il ne lui offrit pas une place à côté de lui, mais il lui cria: Monsieur Rousseau, venez donc; j'ai trouvé une voiture de retour, qui me conduit à Paris pour cinq sous; profitez de l'occasion. Rousseau monta, s'installa à côté de Jussieu et se montra si enchanté de la rencontre, qu'en passant près du lac d'Enghien, il fit un délicieux tableau.



secrétaires, la plume et l'encrier règnent en maîtres, tandis que les tables sont tellement surchargées de bordereaux, modèles et états de toutes sortes, qu'on n'y saurait trouver la place pour poser un doigt, dans le bureau du commandant, au contraire, rien de semblable, rien qui rappelle l'ingrate besogne. — Les papiers n'arrivent qu'à certaines heures soigneusement rangés en une liasse bien confectionnée, enfin ratissés, peignés, grattés, comme il convient quand on va à la parade, et ils disparaissent bien vite, comme hontes de s'asseoir en si belle place!

Sur les murs s'étaisent des cartes toutes neuves et surtout — oh! surtout! — certain tableau des « classes »

... fort compliquée  
Où l'on voit qu'un monsieur très sage  
S'est appliquée!

Chaque année y était représentée par une tenue différente, et cela produisait un assemblage de couleurs de plus joli du monde.

Bref, c'était soigné, luisant, discret, et sans quelques piles suspectes de boîtes en carton vert, sur lesquelles on pouvait lire : Circulaires 1884 — 1883 — 1883 — 1884 — 1886, — etc... et dans lesquelles, paraît-il, il y avait véritablement des papiers très sérieux, rien n'était dénoté la présence du « rond du cœur » traditionnel!

\*\*\*

Je contemplais tout cela tandis que nous échangeions les premières banalités d'usage, lorsque tout à coup, levant la tête, j'avais sur la cheminée, entre un baromètre et un thermomètre, un objet d'art étrange qui tout du suite captiva mon attention. C'était un buste en plâtre bronzé, représentant une belle tête d'homme encadrée d'une chevelure frisée et d'une barbe à anneaux, comme on en voit aux figures égyptiques; sur le socle s'étaisait en lettres d'or flamboyantes ce mot sonore :

Chandolas. — Un héros grec sans doute? — Épaminondas, Chactas, Léonidas... Chandolas? — la désinence y était! C'était un Grec assurément, et tout en continuant de causer, je foulais dans mes souvenirs classiques.

J'allais enfin expliquer le but de ma visite lorsque, dès les premiers mots, le commandant m'interrompit d'un geste, se leva, saisit un journal déplié et en coiffa la statue de Chandolas, puis il se rassit gravement.

J'étais stupéfait! — Le commandant avait-il remarqué ma persistance à regarder cette statuette, et cette persistance lui déplaîtait-elle? Quoi qu'il en soit, ce simple fait pour résultat d'aviver ma curiosité naissante.

J'allais même demander quel était ce mystérieux Chandolas, lorsque l'idée me vint que je ferai peut-être preuve de naïveté en confessant mon ignorance à l'endroit de ce personnage antique.

On ne s'informe pas généralement de ce qu'étaient les Platon et les Hippocrate. Chandolas devait être de ce monde-là!

Donc, en rentrant chez moi, mon premier soin, fort inutile d'ailleurs, fut de feuilleter l'histoire grecque, je consultai aussi l'histoire romaine, puis l'histoire sainte... pas le moindre Chandolas.

Et cependant, me disais-je, le commandant P... est à la fois un travailleur et un homme d'esprit. Si l'a installé en bonne place le buste de Chandolas, avec le nom gravé en lettres d'or, si, en un mot, Chandolas est son grand homme préféré, c'est que Chandolas n'est pas le premier venu.

Quel était donc ce héros qu'une instruction incomplète m'avait laissé ignorer? Je consultai plusieurs de mes camarades, j'écrivis même à un de mes amis, un ancien « fort en thème », tout

récemment issu de l'Ecole supérieure de guerre! Personne ne connaît Chandolas!

\*\*\*

A quelque temps de là, au café de la Paix, j'aperçus le commandant P..., je cours à lui :

— Ah! mon commandant, lui dis-je, vous allez m'apprendre enfin quel est ce Chandolas dont vous...

— Chandolas, me dit avec le plus grand sérieux, c'est un coiffeur.

Évidemment, le commandant se moqua de moi.

— Comment, un coiffeur, fis-je avec un sourire qui voulait paraître spirituel, le coiffeur d'Aspasie sans doute?

— Pas du tout! un vulgaire coiffeur, un perruquier, à Belleville.

— Je restai saisi :

— Vous me permettrez de vous dire, je suis très vexé, que vous êtes sans pitié pour mon ignorance. Depuis quinze ans que j'ai quitté le collège, je puis bien avoir oublié mes auteurs.

— Mais, mon cher camarade, interrompit le commandant, je vous assure que Chandolas est bel et bien un modeste perruquier. Du reste, asseyez-vous là, je vais vous conter son histoire :

« Vous savez comme moi qu'en France nous sommes un peu fanfarons — notre patriotisme est bruyant et aime qu'on le contemple. — Ainsi, quand les conscrits ont tiré au sort, ils accrochent leur nom à leur chapeau, et le drapeau déployé, tambour en tête, ils parcourent les rues bras dessus bras dessous, en chantant!

— Voilà ce que vous voyez, vous! — et cela vous réchauffe le cœur, car vous nous dites : « Avec ces gaulards-là nous ferons de bons soldats. » Et vous avez raison!

— Mais moi, malheureux! je suis condamné à contempler l'envers de ce bel enthousiasme. C'est à mon bureau qu'ils viennent tous, les timides, les poltrons, les pleureurs! tous ceux enfin qui fuient la caserne et se sentent des aptitudes spéciales pour les « sections ».

— Celui-ci, étudiant en médecine, ferait un infirmier modèle, celui-là, étudiant en droit, serait un parfait secrétaire, — l'un à une belle main et l'autre un mauvais pied. — Eh bien! je vous l'assure, ce n'est pas gai de ne voir jamais que ces gaulards-là!

— Or, un beau matin, se présente un petit bonhomme à l'air embarrassé, mais les yeux clairs et francs. — Allons, pensez, je, en voilà encore un qui préfère le manège de la plume à celui du fusil! et un peu brutalement, je l'apostrophai :

— Comment vous appellez-vous? — Je m'appelle Chandolas. — Que voulez-vous? — Voilà mon commandant, on m'a joué un vilain tour, on m'a placé dans les infirmiers. Ce n'est pas parce que je suis coiffeur que je ne tiendrais pas un fusil comme tout le monde, j'ai eu un prix au concours de tir, moi et si l'y avait la guerre...

— Si l'y avait la guerre! repris-je en croyant la peine mes oreilles! — Je voudrais y aller avec les camarades, et je demande à être versé dans un régiment. — Mon ami, lui répondis-je, vous pouvez compter sur moi!

— A peine fut-il sorti: — « O Chandolas, m'écriai-je, je veux que ton nom passe à la postérité! » — Et voilà pourquoi j'ai retiré de mon gendre cette vieille statue que j'ai fait bronzer, et sur laquelle j'ai inscrit le nom du petit perruquier de Belleville.

— Voilà pourquoi, toutes les fois qu'on vient m'adresser des demandes semblables à celle de votre instituteur... je prends mon journal et je voile la face de Chandolas!

Ma curiosité était satisfaite, et au delà, un peu embarrassé de mon rôle, je ne pus que répondre :

— Mon commandant, soyez persuadé

que en France les Chandolas s'appellent également. »

Je le pensais d'ailleurs... et depuis je n'ai plus jamais obligé le commandant P... à voiler la face de son ami!

Ubiz.

## A TRAVERS LES REVUES

### Bath au temps jadis

« Le temps jadis », c'était tout simplement le siècle dernier, et un écrivain de *Temple-Bar* a écrit sur la ville d'eaux toujours brillante de Bath quelques jolies anecdotes. La *Revue Britannique* a traduit l'article pour ses lecteurs.

En 1702, la reine Anne y fit une excursion, et tout un escadron d'amazones alla l'attendre à quelques distance, pour l'accompagner jusqu'à la ville.

L'organisateur des amusements de Bath à cette époque a laissé un nom célèbre. C'était un original nommé Nash. Il se tailla un petit royaume dans ce monde enchanté des baigneurs et inaugura son règne par l'interdiction de porter des tabliers blancs dans la salle de bal.

C'était, à ce qu'il paraît, un caprice des élégantes. Un soir, la duchesse de Queensbury entra dans le bal, parée d'un tablier qu'entourait une magnifique dentelle. Nash saisit sans façon l'ormeum protubérant et la jeta aux femmes de chambre qui se tenaient sur les derniers bancs, en disant qu'il n'y avait que les femmes de service qui portassent des tabliers blancs. L'héroïne de l'histoire était la fameuse belle Catherine Hyde, fille du comte de Clarendon, célébré par le poète Prior...

Toutefois, il fut difficile de contraindre la « gentry » campagne à renoncer à ses bottes, pour adopter les souliers et les bas de soie.

Nash réussit finalement si bien dans sa croisade que, lorsqu'un gentleman se présentait en bottes dans la salle de bal, il allait au-devant de lui et lui exprimait gravement ses regrets de ce qu'il avait oublié son cheval.

— Mais moi, malheureux! je suis condamné à contempler l'envers de ce bel enthousiasme. C'est à mon bureau qu'ils viennent tous, les timides, les poltrons, les pleureurs! tous ceux enfin qui fuient la caserne et se sentent des aptitudes spéciales pour les « sections ».

— Celui-ci, étudiant en médecine, ferait un infirmier modèle, celui-là, étudiant en droit, serait un parfait secrétaire, — l'un à une belle main et l'autre un mauvais pied. — Eh bien! je vous l'assure, ce n'est pas gai de ne voir jamais que ces gaulards-là!

— Si l'y avait la guerre! repris-je en croyant la peine mes oreilles! — Je voudrais y aller avec les camarades, et je demande à être versé dans un régiment. — Mon ami, lui répondis-je, vous pouvez compter sur moi!

— A peine fut-il sorti: — « O Chandolas, m'écriai-je, je veux que ton nom passe à la postérité! » — Et voilà pourquoi j'ai retiré de mon gendre cette vieille statue que j'ai fait bronzer, et sur laquelle j'ai inscrit le nom du petit perruquier de Belleville.

— Voilà pourquoi, toutes les fois qu'on vient m'adresser des demandes semblables à celle de votre instituteur... je prends mon journal et je voile la face de Chandolas!

Ma curiosité était satisfaite, et au delà, un peu embarrassé de mon rôle, je ne pus que répondre :

— Mon commandant, soyez persuadé

de fer, et qui aujourd'hui jouent un si grand rôle dans la vie sportive.

Rappelons un passant que le docteur Johnson ne connaît pas, si il fallait l'en croire, de plus grand plaisir dans la vie que de voyager avec une jolie femme en mail-coach.

Palmer, l'inventeur du mail-coach, ce qui ne l'empêche pas d'être membre du parlement, reçut du gouvernement la somme de 50 000 livres sterling en récompense de ce service.

### 17 Milliards et demi

Les chiffres ont aussi leur poésie. Savez-vous ce que représentent ces dix-sept milliards? — Les valeurs qui entrent, chaque année, dans les caisses des quatre-vingt Trésoriers généraux de la République, et en sortent. C'est dans un article de M. René Stourm, paru dans le *Journal des Economistes* du mois d'août, qu'on peut faire connaissance avec l'organisation des agents supérieurs du Trésor. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle dure depuis 1806. Le comte Mollien en fut l'auteur. Voici, d'après M. Stourm, son mécanisme et son objectif :

Tous les dix jours, les trésoriers généraux sont débités des recettes et crédités des dépenses qu'ils effectuent pour le compte du Trésor. Ce qui veut dire que, à chaque dizaine, un intérêt de retard frappe leurs encaissements, tandis qu'un intérêt de favore rémunère leurs versements et leurs paiements. Par conséquent, à l'expiration du terme de dix jours, une pénalité, sous forme de paiement d'intérêts en compte-courtant, atteint les fonds démeurés sans emploi, et une prime, sous la même forme d'allocation d'intérêts en compte-courtant, récompense l'emploi donné à ces fonds. Cette prime et cette pénalité, agissant simultanément, incitent, d'une manière incessante, les trésoriers généraux à éviter toute stagnation de fonds et à trouver la plus prompte destination possible aux recettes qui affluent dans leurs caisses. Grâce à leur action combinée, les mouvements de fonds s'effectuent presque automatiquement au centre de chaque département, et le produit des impôts vient s'appliquer aux paiements des dépenses dans les conditions les plus satisfaisantes.

Mais on est allé plus loin encore dans cette voie. L'Etat, continuant à considérer les receveurs généraux comme des banquiers, pensait ces fonctionnaires pourraient lui fournir des fonds, soit pour combler le déficit de ses budgets, soit pour parer à l'anticipation normale des dépenses sur les recettes. Dans ce but, il leur demande, non seulement des cautionnements, mais une somme au moins égale à titre d'avance permanente. Et comme les receveurs généraux ne possèdent pas toujours personnellement les capitaux suffisants pour prêter obligatoirement, ils furent autorisés à se les procurer en recueillant les épargnes des particuliers de leur circonscription. Les règlements actuels leur permettent, en conséquence, d'ouvrir des comptes courants, d'acheter ou de vendre des valeurs de Bourse, d'avoir, en un mot, dans le département, une clientèle de public avec laquelle ils entretiennent personnellement des relations de banque.

Voilà dûment expliquée ce mouvement énorme de fonds de dix-sept milliards et demi dans les caisses des quatre-vingt-six Trésoriers généraux. Quant aux bénéfices, on présente ce qu'ils doivent être dans les années d'emprunts, avec les commissions du Crédit Foncier et de la Ville de Paris. Les remises que l'Etat lui-même leur alloue ne sont pas à dédaigner, et dans l'exposé des motifs du budget de 1837, le ministre a écrit :

Les conditions onéreuses du compte-courtant arrivent à constituer à certains trésoriers généraux des rémunérations dépassant cent, deux cents et même trois cent mille francs.

M. Sadi Carnot et un certain nombre de députés ont projeté la réforme des recettes générales. Les titulaires ne seraient plus que de purs comptables, et cesserait d'être banquiers. Le Trésor ferait de ce chef de très grosses économies. Mais, à moins que j'aie mal, M. Stourm n'indique pas à quelle somme elles pourraient s'élever.

### L'Imprimerie d'une Duchesse

Quelles étaient les industries et les branches de commerce auxquelles la noblesse d'autrefois pouvait s'adonner, sans déroger?

M. Ph. Van der Haeghen a écrit dans la livraison du *Livre* du 10 aout, un article bâti de piquantes anecdotes sur ce sujet.

En Italie, il n'y eut jamais aucune idée de déréglement pour la noblesse qui exerçait un commerce ou une industrie.

Les Ginori, les Capponi, les Médicis eux-mêmes; ou, les Médicis eux-mêmes, qui donnaient deux reines à la France, cas orgueilleux Médicis qui refusaient le titre de baron parce que, comme feu-défenseurs, ils auraient dû rendre hommage à leur suzerain; ces Médicis tinrent un modeste comptoir d'épicerie: c'était la plus ancienne *bottega* de l'espèce, à Florence. A côté d'elle, ils avaient une pharmacie avec un laboratoire: ils y fabriquaient une huile antitoxique, connue dans l'Europe entière, mais dont la célébrité disparut, quand Côme III, de Médicis, transféra cette fabrication au palais Pitti. Mais les Médicis furent surtout connus comme banquiers et, dans cette partie, Laurent le Magnifique éleva sa maison au premier rang; la successeur qu'il avait à Lyon faisait des transactions énormes; aussi, lorsque son fils, Pierre de Médicis, Charles VIII expulsa les Florentins de France, Pierre éprouva-t-il une secousse formidable, qui fut une des causes de sa mort.

Les rois eux-mêmes s'occupaient de transactions commerciales: Ferdinand, roi de Naples, et son fils Alphonse, duc de Calabre, transvaient dans les huiles et les safrans, comme nous l'apprennent Trinchera, dans son *Codice Aragonese*; ils ne dédaignaient même pas de se servir de la voie diplomatique pour connaître plus promptement les cours et faire de meilleures affaires.

Mais l'anecdote la plus amusante de l'article est celle qui se rapporte à Guyenne de Montmorency-Laval, femme de Louis, duc de Luynes, qui l'autorisa à emprunter aux Souvenirs de Mme Récamier.

J'ai toujours pensé que le court passage de Napoléon au Luxembourg pourrait être le sujet d'une étude historique fort curieuse, car c'est là qu'il fit son apprentissage politique.

Il s'y installa en toute hâte le surlendemain du coup d'Etat, le soir du 20 brumaire — 11 novembre 1799, et de quitta le 30 pluviôse — 11 mars 1800 — quatre mois après, pour les Tuilleries. « Les actes les plus importants du Consulat ne sortirent pas du cabinet du Luxembourg », dit Bourrienne. Les grandes inspirations lui vinrent aux Tuilleries.

Auguste Marcade.

Le Gérani : ANDRÉ PIGEONNAT

Paris — D. CASSINEL, imprimeur, 26, rue Drouot

(Imprimerie du *Figaro*) — Emile LORILLARD

Imprimeur sur les Machines Rotatives MARINONI

la fatigue est extrême et le sommeil s'empare bien vite de nous.

\*\*\*

Mercredi 9 juillet. — Après quelques heures d'un sommeil tourmenté, nous nous levons à l'aube. Le chronomètre marque quatre heures. Le brouillard nous enivre de toutes parts. Le temps est humide et froid; mais, bast! debout! Il faut profiter de la marée.

Le duc de Luynes, bien que fort riche et d'une naissance illustre, n'émit point pendant les événements de 1792, et se retira au château de Dampierre avec la duchesse sa femme et la vicomtesse de Montmorency, sa fille.

La duchesse de Luynes, qui avait été dame du palais de la reine Marie-Antoinette, dut trouver ce iso

## LA FINANCIÈRE

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES FINANCIÈRES

## FINANCES

ADMINISTRATION &amp; RÉDAGTION

5, RUE CHAUCHAT

## RENTES FRANÇAISES

Le marché de nos fonds publics a fait de nombreux soubresauts pendant la dernière semaine. Samedi on était tout à la hausse. Le 3 0/0 ancien finissait à 83 20, le 3 0/0 nouveau à 82 57 1/2, le 3 0/0 amortissable à 85 15, le 4 1/2 0/0 nouveau à 109 62 1/2.

Lundi, on arrivait en Bourse sous le coup des nouvelles de Bulgarie. Le prince Alexandre avait été renversé. Un gouvernement provisoire était installé à Sofia. La politique venait encore une fois, comme toujours, troubler la quiétude de la spéculation. Nos Rentes baissaient de 15 à 37 centimes.

Il fallait liquider les positions prises à la hausse et, comme la contre-partie faisait défaut, les cours tombèrent un instant, mercredi, à 82 37 1/2 pour le 3 0/0 ancien, à 81 85 pour le 3 0/0 nouveau, à 84 65 pour le 3 0/0 amortissable et à 109 15 pour le 4 1/2 0/0 nouveau.

Le lendemain on apprenait que le parti vainqueur était vaincu à son tour, qu'un nouveau gouvernement provisoire s'installait, celui-ci soutenu par le peuple et par l'armée. Et d'ailleurs les nouvelles des chancelleries étrangères ne permettaient pas de douter que ces incidents ne fussent être clos diplomatiquement. C'était donc la paix à peu près assurée.

Le calme est donc revenu à la Bourse. On finit aujourd'hui en reprise sensible sur les hasards de mercredi. Le 3 0/0 ancien à 82 75, le 3 0/0 nouveau à 82 17 1/2, le 3 0/0 amortissable à 84 95 et le 4 1/2 0/0 nouveau à 109 45.

La hausse était logique. Elle doit revenir.

## PANAMA

Demandez aux détracteurs passionnés de l'entreprise gigantesque, les motifs de leur opposition violente. Sous de vagues clamours, vous ne découvrirez aucun argument sérieux.

Les plus éminents parmi les ingénieurs de l'univers se sont souverainement prononcés. L'étude commerciale a été faite par les délégués des Chambres de commerce, avec une autorité contre laquelle aussi les prophètes de malheur exerceaient bien en vain leurs audacieuses critiques. L'œuvre est donc réalisable en un court délai, et son prix maximum, mis en regard du trafic certain, assigne aux actions de Panama, dès la deuxième année d'exploitation, des cours égaux à ceux des actions Suez.

Ce sont là des vérités qui ne souffrent plus discussion.

Les adversaires ne l'ignorent pas. Trop malicieux sont-ils pour porter sur ces points incontestés et incontestables leur argumentation intéressée.

Ils se bornent à semer le doute dans les esprits, ou plutôt à tenter dans ce sens une irréalisable campagne. A les entendre, on ne trouvera pas facilement les 400 millions, au minimum, que le percement du canal nécessite encore. Ce capital de 400 millions sera d'ailleurs insuffisant. Les travaux dureront plus longtemps qu'on ne pense. Les intérêts à payer pendant la période de construction alourdiront les charges, au point de les rendre accablantes, etc., etc.

Vous voyez d'ici la ritournelle, les variantes et la conclusion finale. Par a plus b on prétend justifier cette prédiction que les actions baissent infailliblement, que les trois cents millions souscrits au début avec enthousiasme sont compromis, sinon perdus, que le détenteur doit jeter ses titres sur le marché, que le spéculateur doit vendre à découvert.

Est-ce par dévouement que ces élucubrations sinistres sont colportées? Dévouement à qui; dévouement à quoi? Non, on est vendeur sans titres et on recrute des adeptes dans le seul but de

réaliser de plantureux bénéfices prélevés sur la désespérance générale.

Mais, le jeu est usé; ce qui s'est produit pendant la période de premier établissement du canal de Suez n'est pas effacé des mémoires; on ne trouvera pas une seconde fois de détentors hésitants disposés à perdre la ou il y a, dans un avenir prochain, honneur et profits à obtenir indubitablement.

\*\*\*

Les actionnaires du Canal interocéanique, s'inspirant de la profonde formule du bon La Fontaine.

Patience et longueur de temps. Font plus que force ni rage.

pourraient attendre en paix et opposer le dédain à des attaques folles.

Mais, puisque le vendeur à découvert affirme l'infaiillibilité du succès de sa guerre acharnée, les actionnaires ne seront-ils pas encius à relever le gant?

Indiquons-leur, suivant notre promesse de la semaine dernière, un des procédés infaillibles — mathématiquement infaillibles eux-là — par lesquels la victoire se rangerait tout à coup éclatante du côté du bon sens, du côté des hommes de foi et d'initiative.

Le 20 au 25 septembre prochain, les actionnaires ont à effectuer le versement du dernier quart, soit 125 francs par action.

C'est là chose primordialement prévue. Ce n'est pas un capital de garantie qu'il s'agit de constituer, mais bien un capital à employer en travaux.

En couterait-il beaucoup aux actionnaires de verser 140 francs par titre au lieu de 125 francs?

Quinze francs donnés en plus du versement exigible iraient à une destination spéciale; cela formerait pour 800,000 actions une ressource de 9 millions.

Si le cours des actions, à la faveur de ce sacrifice de 15 francs par titre, devait s'améliorer de 100 francs au moins, les actionnaires n'auraient-ils pas lieu de se féliciter?

Les intéressés au percement du Canal interocéanique devraient saluer cette hausse avec d'autant plus de satisfaction que non seulement la plus-value sur l'ensemble des titres s'éleverait à 60 millions contre 9 millions, versés en plus, et non perdus, comme on le verra plus loin, mais qu'encore la reprise des actions à la Bourse serait la marque d'un crédit suffisant pour la réalisation du solde des capitaux nécessaires à l'achèvement de l'entreprise.

Qui ferait-on des 9 millions?

Le procédé, nous le pensons, sera reconnaître efficace.

Il est encore d'autres moyens pour réduire à merci les opposants. Nous les indiquerons sur ce sujet.

Rien ne nous plait davantage que de vouer à l'entreprise, la plus grande dont il y ait trace dans l'humanité, le concours de nos idées et de notre plume.

Et puis, il y a 800 millions d'argent français engagé dans cette affaire. Que les porteurs de titres compent sur nous. Leur cause triomphera, par elle-même et par le génie de Ferdinand de Lesseps. Nous aurons été seulement, pendant une période, un batailleur utile, aussi dévoué aux actionnaires que méchant à l'égard des vendeurs à découvert.

Nous reviendrons sur ce sujet.

Le procédé, nous le pensons, sera reconnaître efficace.

Il est encore d'autres moyens pour réduire à merci les opposants. Nous les indiquerons sur ce sujet.

Rien ne nous plait davantage que de vouer à l'entreprise, la plus grande dont il y ait trace dans l'humanité, le concours de nos idées et de notre plume.

Et puis, il y a 800 millions d'argent français engagé dans cette affaire. Que les porteurs de titres compent sur nous. Leur cause triomphera, par elle-même et par le génie de Ferdinand de Lesseps. Nous aurons été seulement, pendant une période, un batailleur utile, aussi dévoué aux actionnaires que méchant à l'égard des vendeurs à découvert.

A peine le comité serait-il en fonctions, que le vendeur à découvert, prenant peur, contribuerait lui-même, par ses rachats forcés, à imprimer aux cours une allure assez vive. Avec la ressource de 6 millions, mise aux mains de gens de bourse expérimentés, avec le dépôt qui atteste déjà le merveilleux classement des actions, le cours de 500 apparaîtrait rapidement à la cote. Puis, s'élevant au-dessus du pair, les actions Panama brilleront vite à la cote officielle d'un éclat mérité. Notre prévision de 600 se réaliserait.

Des esprits chagrinés, des hommes négatifs, des adversaires, il n'y en aurait plus. Ce ne seraient que louanges et affirmations de confiance. On chanterait par avance l'hymne de l'inauguration. On aurait bien raison, car le solde des capitaux nécessaires serait alors réalisé à tout instant; le crédit serait consolidé et consacré; on emprunterait à bon marché.

Le résultat, Messieurs les actionnaires, il est à votre portée. Vous êtes le nombre; soyez la force. Les 15 francs

que nous vous engageons à verser, non point en nos mains, donneront à vos délégués une force plus que suffisante.

Les 6 millions utilisés en opérations de bourse sur actions Panama, au comptant et à terme, ne seront pas perdus; tout au contraire, ils fructifieront au profit de tous les actionnaires et se feront finalement, ou bien disponibles et répartissables en espèces, ou bien représentés par des actions Panama achetées à des prix bas.

Quant aux 3 millions qui forment le complément des 15 francs que nous supposons versés sur les 600,000 actions de la Compagnie du Canal interocéanique, ils auraient la destination suivante: le Comité, soucieux d'effacer les dernières traces du fâcheux effet produit par l'attitude de quelques membres de la commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi du gouvernement, autorisant la Compagnie à émettre des valeurs à lots pour 600 millions, s'adresseraient au ministère, qui ne saurait se déjouer, et lui demanderaient d'employer ce reliquat en lots tirés au sort entre toutes les actions adhérentes.

Il y aurait un lot de 1 million de francs et beaucoup d'autres pour les deux millions formant le solde.

Point de billets à placer; loterie à laquelle ne participeraient que les détenteurs d'actions Panama; manifestation de cette vérité absolue, reconnue par le gouvernement, qu'il est d'intérêt national de favoriser l'œuvre magnifique, le percement de l'Amérique, la réunion de l'Atlantique et du Pacifique, par la France, par les capitalistes français, par les ingénieurs de France.

Grâce à ce moyen, plus d'équivoque, plus de fâcheux souvenirs. L'appui moral du gouvernement serait attesté par une auto-isation, sans inconvénient d'aucune sorte. Le tirage des lots suivrait de peu de jours la décision ministérielle autorisant cette loterie, plus ample, plus prompte et plus patriotique que tant d'autres, inspirées par la charité.

Initiale d'établir que pas une action, dans ces conditions, ne manquerait à l'appel des 15 francs, bien que le versement ne soit et ne puisse devenir obligatoire.

La Bourse, par l'établissement de cours spéciaux, se chargerait, tout naturellement, de faire aux moins pressés et zélés des actionnaires des offres irrésistibles.

Nous reviendrons sur ce sujet.

Le procédé, nous le pensons, sera reconnaître efficace.

Il est encore d'autres moyens pour réduire à merci les opposants. Nous les indiquerons sur ce sujet.

Rien ne nous plait davantage que de vouer à l'entreprise, la plus grande dont il y ait trace dans l'humanité, le concours de nos idées et de notre plume.

Et puis, il y a 800 millions d'argent français engagé dans cette affaire. Que les porteurs de titres compent sur nous. Leur cause triomphera, par elle-même et par le génie de Ferdinand de Lesseps. Nous aurons été seulement, pendant une période, un batailleur utile, aussi dévoué aux actionnaires que méchant à l'égard des vendeurs à découvert.

A peine le comité serait-il en fonctions, que le vendeur à découvert, prenant peur, contribuerait lui-même, par ses rachats forcés, à imprimer aux cours une allure assez vive. Avec la ressource de 6 millions, mise aux mains de gens de bourse expérimentés, avec le dépôt qui atteste déjà le merveilleux classement des actions, le cours de 500 apparaîtrait rapidement à la cote. Puis, s'élevant au-dessus du pair, les actions Panama brilleront vite à la cote officielle d'un éclat mérité. Notre prévision de 600 se réaliserait.

Des esprits chagrinés, des hommes négatifs, des adversaires, il n'y en aurait plus. Ce ne seraient que louanges et affirmations de confiance. On chanterait par avance l'hymne de l'inauguration. On aurait bien raison, car le solde des capitaux nécessaires serait alors réalisé à tout instant; le crédit serait consolidé et consacré; on emprunterait à bon marché.

Le résultat, Messieurs les actionnaires, il est à votre portée. Vous êtes le nombre; soyez la force. Les 15 francs

que nous vous engageons à verser, non point en nos mains, donneront à vos délégués une force plus que suffisante.

Les obligations communales 1879 ont droit à 1,200,000 fr. de lots annuels.

Les obligations 1869 Ville de Paris ont 4 tirages par an, un tous les trois mois.

Les Communales 1879 ont six tirages par an, tous les deux mois.

L'avantage, à ce point de vue, reste donc à la Communale 1879.

Cependant l'obligation Ville de Paris a atteint et dépassé le pair de remboursement — 400 francs — et, au contraire, la Communale 1879 n'est qu'à 481, c'est-à-dire à 19 fr. au-dessous du pair.

Prenons un autre point de comparaison, la garantie attachée à l'une et à l'autre obligations.

L'obligation 1869 Ville de Paris a pour garantie l'ensemble des recettes de la Ville et la bonne gestion des finances municipales.

La Communale 1879 a également cette garantie, puisque une annuité de 12 millions, inscrite au budget de la Ville, assure le paiement, en presque totalité, de l'intérêt des lots et de l'amortissement de l'emprunt contracté en 1879 par le Crédit foncier.

Donc, à ce point de vue aussi, assimilation presque complète des deux titres.

Mais la Communale 1879 a, en plus, la garantie du puissant établissement de crédit émetteur, aujourd'hui au capital de 155 millions et dont la gestion habile et prudente est connue de tous.

Concluons: La Communale 1879, tant au point de vue de l'importance des lots, de la fréquence des tirages que de la garantie, a une valeur supérieure à l'obligation 3 0/0 1869 Ville de Paris.

L'une a dépassé le pair depuis longtemps, l'autre ne l'a pas encore atteint; mais le moment est proche où cette anomalie doit disparaître.

Le classement du titre qui nous occupe est parfait. N'oubliez pas qu'à la répartition, les 552,469 souscripteurs n'ont pu obtenir qu'une obligation par 30 souscripteurs et que tout souscripteur de plus de 30 titres a été dépassé à 33.

Initiale d'établir que pas une action, dans ces conditions, ne manquerait à l'appel des 15 francs, bien que le versement ne soit et ne puisse devenir obligatoire.

La Bourse, par l'établissement de cours spéciaux, se chargerait, tout naturellement, de faire aux moins pressés et zélés des actionnaires des offres irrésistibles.

Nous reviendrons sur ce sujet.

Le procédé, nous le pensons, sera reconnaître efficace.

Il est encore d'autres moyens pour réduire à merci les opposants. Nous les indiquerons sur ce sujet.

Rien ne nous plait davantage que de vouer à l'entreprise, la plus grande dont il y ait trace dans l'humanité, le concours de nos idées et de notre plume.

Et puis, il y a 800 millions d'argent français engagé dans cette affaire. Que les porteurs de titres compent sur nous. Leur cause triomphera, par elle-même et par le génie de Ferdinand de Lesseps. Nous aurons été seulement, pendant une période, un batailleur utile, aussi dévoué aux actionnaires que méchant à l'égard des vendeurs à découvert.

A peine le comité serait-il en fonctions, que le vendeur à découvert, prenant peur, contribuerait lui-même, par ses rachats forcés, à imprimer aux cours une allure assez vive. Avec la ressource de 6 millions, mise aux mains de gens de bourse expérimentés, avec le dépôt qui atteste déjà le merveilleux classement des actions, le cours de 500 apparaîtrait rapidement à la cote. Puis, s'élevant au-dessus du pair, les actions Panama brilleront vite à la cote officielle d'un éclat mérité. Notre prévision de 600 se réaliserait.

Des esprits chagrinés, des hommes négatifs, des adversaires, il n'y en aurait plus. Ce ne seraient que louanges et affirmations de confiance. On chanterait par avance l'hymne de l'inauguration. On aurait bien raison, car le solde des capitaux nécessaires serait alors réalisé à tout instant; le crédit serait consolidé et consacré; on emprunterait à bon marché.

Le résultat, Messieurs les actionnaires, il est à votre portée. Vous êtes le nombre; soyez la force. Les 15 francs

que nous vous engageons à verser, non point en nos mains, donneront à vos délégués une force plus que suffisante.

Les obligations 1869 Ville de Paris ont 4 tirages par an, un tous les trois mois.

Les Communales 1879 ont six tirages par an, tous les deux mois.

L'avantage, à ce point de vue, reste donc à la Communale 1879.

Cependant l'obligation Ville de Paris a atteint et dépassé le pair de remboursement —